

1- L'acquisition du langage chez l'enfant entendant

1-1- Premières étapes de l'acquisition du langage

D'après sa dénomination, l'*infans* (*in* = ne et *fari* = parle) est celui qui ne parle pas. En réalité l'enfant, qui entend la voix de sa mère dès la dernière phase intra-utérine (les deux derniers mois), est capable de réagir dans la poche intra-utérine à des paroles qui s'adressent à lui ou à des gestes, des manipulations sur le ventre de sa mère.

Donc, avant sa naissance, l'enfant a déjà pu s'inscrire dans une activité de communication auditive et tactile.

A partir de la naissance se rajoutent quatre autres perceptions sensorielles : l'odeur, la vision, la température et l'audition non filtrée. Donc, c'est un bouleversement complet de tous les canaux de communication.

Dès ce moment, l'enfant est pris dans une activité de communication dissymétrique : d'une part sa mère et son entourage lui parlent, d'autre part il entend, mais ne parle pas.

Au fil des semaines et des mois, l'activité de parole va se mettre en place progressivement par des jeux sur les phonèmes et les combinaisons de phonèmes (gazouillis, babilllements) par des imitations du langage qu'il entend, par des jeux spontanés où l'enfant s'écoute émettre des sons.

Peu à peu l'enfant énonce des mots-phrases qui deviennent de plus en plus des phrases construites en fonction de la langue maternelle et de langue de l'entourage dans le cas de plurilinguisme.

1-2- Acquisition du *for-da* (Freud)

L'enfant découvre l'absence, et la possibilité de maîtriser celle-ci par le langage.

1-3- Acquisition du *non*

L'enfant intègre la possibilité de s'opposer par la parole aux dires de ses parents. Ouverture à l'autonomie

1-4- Acquisition du *Je*

Au moment du stade du miroir (Lacan), l'enfant dans la relation avec la mère (en général) distingue dans le miroir son image, de lui-même et en même temps son image, de l'image de sa mère. Donc il se reconnaît, et il se reconnaît dans le regard de sa mère, qui verbalise cette relation entre soi et l'image.

Se met en place alors la structure du Moi distingué du Je. Et ceci se forme par

l'intermédiaire de la structure syntaxique du Je du sujet grammatical de la langue native.

Cette étape ouvre une période où l'enfant va dire ce qu'il pense en même temps qu'il le pense.

1-5- Acquisition du langage intérieur

Vers 4 ou 5 ans, ce langage qui accompagne de plus en plus l'activité de l'enfant s'intériorise progressivement : l'enfant distingue à ce moment-là, ce qu'il pense de ce qu'il dit, ouvrant une nouvelle période où l'enfant va pouvoir fabuler, fantasmer et mentir.

2- Acquisition du langage chez l'enfant sourd

Nous avons vu le rôle essentiel de la mère dans les prémisses d'une activité de communication et langagière. Qu'en est-il pour l'enfant sourd ?

2-1- Acquisition de la langue maternelle de l'enfant sourd de parents sourds

Les mères sourdes introduisent leur enfant dans un dialogue préverbal accompagné aussi de toute une communication verbale. Elles établissent une communication avec leur tout-petit en recourant à tous les canaux sensoriels possibles que sont le toucher, la vue et l'audition. Très vite, on voit alors apparaître des activités où l'enfant devient l'initiateur d'un dialogue préverbal. Ces échanges de communication préverbale sont accompagnés par la mère sourde de tout un bain de langage en recourant à la « parole visuelle », mais aussi à la parole vocale (si elle maîtrise l'oralisation), par exemple en intercalant entre chaque répétition de son signe « lait », la vocalisation de ce mot lait. Ainsi, elles font sentir à l'enfant que quelque chose d'important se passe aussi au niveau des lèvres et de la voix ; la langue des signes utilisée dans la famille et la langue vocale utilisée dans un environnement plus large.

Les mères ont tendance à produire leurs signes sur le corps de l'enfant, afin de lui faire percevoir plus clairement sa position en lui donnant une perception tactile. Ceci est une stratégie commune à tous les parents sourds. Elles modèlent la ou les mains de l'enfant dans la configuration d'un signe et les lui font bouger avec les mouvements propres à ce signe. C'est ainsi qu'une mère fait produire à son fils âgé de 5 mois les signes correspondants à chien, maman, papa.

Elles parlent alors sans se soucier de se faire comprendre de leur tout-petit. Elles se laissent aller à parler en sa présence, comme s'il faisait partie d'elles-mêmes.

Les mères sourdes donnent à leur enfant, à travers la langue visuelle, tout un bain de langage, selon les mêmes modalités observées chez les mères entendant. Mais elles aménagent pour l'enfant des temps de réponse plus nombreux et plus longs. La mère attire fréquemment l'attention de l'enfant sur elle-même et sur les jouets ; réciproquement, l'enfant regarde sa mère très fréquemment. Donc synchronisation des comportements enfantins et maternels : le plus souvent, l'enfant dirige son

regard vers sa mère au moment précis où celle-ci commence à signer. Il développe ainsi une vision périphérique beaucoup plus importante que l'enfant entendant (usage qui lui permet de demeurer attentif aux attitudes et gestes de sa mère).

2-2- La langue maternelle de l'enfant sourd de parents entendants

Au cours de sa première année de vie, l'enfant sourd participe à toute une communication polysensorielle entre sa mère et lui.

*** Cas où la mère signe :** dès le dépistage précoce de la surdité, tout est mis en place pour assurer une communication familiale heureuse, établie par une parole vocale accompagnée de signes. C'est au prix de l'acceptation de la différence chez son enfant sourd que la mère peut lui transmettre sa langue et le faire entrer dans les différentes modalités de parole qu'il aura à connaître : le français signé¹ (langue de l'entourage, langue faite pour être entendue), la langue des signes² (besoins linguistiques de l'enfant sourd), le français (identification à ses parents et aux entendants qui l'entourent, même si cet apprentissage est, pour lui, beaucoup plus difficile).

*** Cas où la mère ne signe pas :** les productions verbales de la mère se font tellement « en situation » que, sans les entendre, l'enfant sourd peut participer pleinement à ces premiers échanges, y répondre et même en être, parfois, l'initiateur, par ses propres regards, ses mimiques, ses gestes et ses lallations qui existent au cours des trois premiers mois. Souvent après l'annonce de la surdité, la mère ne sait plus parler à son enfant : lorsqu'une mère ne sait pas répondre à ce que lui signifie son enfant, lorsqu'elle ne peut le comprendre, elle le fait vivre dans des situations génératrices pour lui de confusions, de frustrations et d'angoisse ; conduisant l'enfant à avoir de fort accès de colères, des mouvements de repli sur soi, pouvant même faire penser à des psychoses ou à l'autisme.

« Ma mère dit qu'elle ne savait plus quoi faire avec moi. Elle me regardait, incapable d'inventer quoi que ce soit pour créer le lien entre nous. Parfois, elle n'arrivait même plus à jouer. Elle ne me disait plus rien. » Emmanuelle Laborit – *Le cri de la mouette*

L'absence de communication audito-phonatoire avec la mère induit un brouillage des échanges mères-enfants avec des moments de rupture vécus par le nourrisson comme une séparation annihilante. Les observations cliniques de retraits autistiques partiels s'inscrivent dans le cadre de ces ruptures de contact difficilement palliées par les échanges tactiles et gestuels tant que persiste la dépression maternelle.

« De ma petite enfance, les souvenirs sont étranges. Un chaos dans ma tête, une suite

¹ Le français signé : les signes sont mélangés à la voix et sont agencés selon la syntaxe de la langue française

² La langue des signes : les signes sont agencés selon une syntaxe propre à la langue des signes

d'images sans relation les unes avec les autres, comme des séquences d'un film montées l'une derrière l'autre, avec de longues bandes noires, de grands espaces perdus. » E. Laborit

« Les autres perceptions sont dans un chaos inaccessible au souvenir. Enfouies dans cette période où, avec l'absence de langage, l'inconnu des mots, la solitude et le mur du silence. Maman dit : tu étais assise dans ton lit, tu me voyais disparaître et revenir avec surprise. Tu ne savais pas où j'allais, dans la cuisine, par exemple ; j'étais une image de maman qui disparaît, puis de maman qui revient, sans lien entre les deux. » E. Laborit

« Combien de fois a-t-elle fait ce geste de ramener mon visage vers le sien, ce geste du face-à-face mère-enfant, fascinant et terrible, qui nous a servi de langage ? » E. Laborit

2-3- Acquisition du non en langue des signes française (LSF)

Comme l'enfant entendant, l'enfant sourd intègre la possibilité de s'opposer par la parole aux dires de ses parents et d'amorcer ainsi un processus d'autonomie.

Le jeune enfant, signant dans la période des émissions à deux signes, marque la négation en recourant à des procédés primitifs : faisant précéder l'émission soit d'un mouvement de tête négatif, soit d'un item lexical négatif simple, dont l'usage est impropre en langue des signes adulte.

2-4- Acquisition du Je en LSF

L'étude de l'acquisition de la langue des signes en tant que langue maternelle représente un domaine de recherche relativement rare. C'est pourquoi les évocations d'Emmanuelle Laborit dans « Le cri de la mouette » sont si précieuses pour nous.

« C'est fou. Comment ça se passait avant ? Je n'avais pas de langue. Comment j'ai pu me construire ? Comment j'ai compris ? Comment je faisais pour appeler les gens ? Comment je faisais pour demander quelque chose ? Je me vois mimer souvent. Est-ce que je pensais ? Sûrement. Mais à quoi ? A cette sensation d'être enfermée derrière une énorme porte, que je ne pouvais pas ouvrir pour me faire comprendre des autres. » E. Laborit

« Jusque-là, je parlais de moi comme de quelqu'un d'autre, une personne qui n'était pas « je ». On disait toujours : « Emmanuelle est sourde. » C'était : « Elle t'entend pas, elle t'entend pas. » Il n'y avait pas de « je ». J'étais « elle » ». E. Laborit

« Je l'ai découvert avec le langage des signes, et maintenant je sais. Emmanuelle peut dire : « Je m'appelle Emmanuelle », je découvre le monde qui m'entoure, et moi au milieu du monde. » E. Laborit

« Je m'appelle Emmanuelle. J'ai faim. Maman est à la maison, papa est avec moi. Mon copain s'appelle Jules, mon chat s'appelle Bobine... A partir de là, on est un être humain communicant, capable de se construire. » E. Laborit

Des différences individuelles apparaissent, en rapport avec l'âge du locuteur, un jeune enfant signera plus souvent « moi » que « je », en rapport avec ce qui est énoncé et le désir de faire passer un message avec plus ou moins de conviction.

Au même âge que ceux décrits pour les entendants, les enfants sourds ont recours à l'autopointage « moi » « je » très souvent puis, plus ils signent et plus ils abandonnent cet autopointage systématique du « je » signé.

L'enfant commence à exprimer ses projets et ses désirs grâce à des verbes comme « vouloir » dans les mêmes âges qu'un enfant entendant, et il disposerait comme l'entendant dès trente-six mois d'une identité et de l'altérité en LSF, et d'un système linguistique suffisant pour exprimer ses désirs (dans le cas d'enfants sourds qui très tôt ont accès à la communication visuelle-gestuelle et rencontrent des signeurs)

Qui mieux qu'Emmanuelle Laborit peut exprimer le bonheur d'un sourd enfin construit dans sa plénitude d'être social.

« J'utilise la langue des entendants, ma deuxième langue, pour dire ma certitude absolue que la langue des signes est notre première langue, la nôtre, celle qui nous permet d'être des êtres humains « communicants » ».

3- Thérapies

3-1- Thérapie et surdité

La langue des signes se rapproche de procédés symboliques utilisés par l'inconscient au sens freudien (procédés de figuration du rêve comme détournement de la censure, déplacement et condensation). L'iconicité des signes gestuels est généralement une voie principale pour accéder aux motions inconscientes des personnes sourdes.

Ainsi, dans certains cas, on peut observer un remarquable clivage entre les énoncés verbaux d'une personne sourde et les signes émis simultanément : un patient utilisant une expression bimodale (parole et signes) n'arrivait plus à trouver le mot « charnière » qu'il avait oublié, mais pouvait par contre retrouver le signe gestuel dont l'icône dynamique représente un doigt-axe I pénétrant dans le V formé par deux autres doigts écartés, c'est-à-dire une figuration dans laquelle on peut voir aussi l'acte sexuel ! (cf. Benoît Virole, *Psychologie de la surdité*)

En pratique, cependant, les sourds produisent moins d'associations que les entendants, et davantage d'associations idiosyncrasiques.

Enfin il convient de se demander si les personnes sourdes élaborent une « parole intérieure » et comment la « parole intérieure » peut se construire sur la base des informations visuelles ?

Ce sont des questions encore peu étudiées, sur un nombre trop restreint de patients sourds.

3-2- Sourds et thérapeute

D'une façon générale le thérapeute doit arriver à trouver avec la personne le mode de communication le mieux adapté à l'expression spontanée de ses difficultés. Cette recherche est compliquée par le fait du développement de modes de défense par l'enfant dont le thérapeute doit aider à analyser des motifs sous-jacents. Dans cette phase, l'utilisation des symboles et de leur plurivocité est importante car les défenses comme les motions de désir inconscient sont codées sous forme symbolique.

Malgré les apparences, les questions classiques de l'impossibilité de la position allongée et de la nécessité du contact visuel entre analyste et patient ne constituent pas des problèmes techniques insurmontables. Comme dans toute thérapie, la véritable question de l'analyse des personnes sourdes est dans l'installation et le maniement du transfert, qui pose un certain nombre de problèmes particuliers :

- Fréquente ignorance de ce qu'est la thérapie ou la psychanalyse : nous avons affaire à une population de patients, « préanalytiques », en quelque sorte, ce qui est un désavantage sur le plan de l'explication préalable du cadre et des règles de la thérapie ou de l'analyse, mais qui présente par ailleurs l'avantage de ne pas entraver le processus analytique par des résistances de préconception ;
- La gestion de la plainte sociale des revendications face à des sentiments de persécution, nourries par le rapport entre un patient sourd et un analyste dit « entendant » : il existe en effet chez de nombreux sourds une caractérologie de nature persécutrice dont les liens avec la véritable paranoïa sont d'autant plus complexes qu'il existe chez certains d'entre eux d'étranges hallucinations auditives. Il reste à montrer si ces hallucinations auditives sont redevables d'un déterminisme structural comme retour délirant sur des énoncés verbaux « forclos », ou dans une perspective génétique comme la réactivation d'un entendu archaïque, préexistant à la surdité, au profit de telle ou telle configuration fantasmatique ;
- La plupart des personnes sourdes (90 %) sont nées dans des familles de parents entendants, et le silence du thérapeute ou de l'analyste réactive immédiatement des éprouvés archaïques de détresses d'une grande violence qui mettent en péril la poursuite du travail.

L'utilisation par le thérapeute ou l'analyste de la langue des signes est souvent vécue par les patients, à un moment ou à un autre, soit comme une tentative de séduction émanant de l'analyste à leur égard soit comme la preuve d'un intérêt « ethnologique » niant leur subjectivité. Cette perception transférentielle, qui n'est pas sans fondements du côté du désir de l'analyste, pourrait être résumée par cette inférence : « Si tu connais la langue des signes des sourds et que tu n'es pas sourd, c'est donc que tu t'intéresses aux sourds à travers moi, qui suis alors nié comme sujet

individuel et ramené encore à une identité groupale ».

Là encore, beaucoup de questions sont à étudier : ce champ de travail thérapeutique est bien trop peu pratiqué du fait des particularités induites par la surdité, des difficultés de communication très souvent précoces qui freinent le développement des sourds et donnent une « coloration » spécifique à leur personnalités.

Avril 2005